





CONTEXTE	Une phase expérimentale, validée en CSEM (<i>commission de suivi et d'évaluation du matériel</i>), a été organisée par le service santé sécurité au travail en 2022 (<i>en liaison avec le kinésithérapeute et le GFS</i>)		
SOLUTION RETENUE	 Dumont Sécurité	MODÈLE	Sangle de portage pour chaise équipée d'anneaux 
AFFECTATION	Mise en place d'une sangle de portage dans chaque VSSUAP		



 **NOTICE D'EMPLOI FOURNIE**


Avant la première utilisation, lire attentivement cette fiche et visualiser la vidéo de présentation des règles d'utilisation d'une chaise VSSUAP qui traite également de l'utilisation et du réglage des sangles de portage. Cette dernière est accessible via le QR.CODE ci-dessous. **La mise en œuvre de ce matériel spécifique doit obligatoirement être accompagnée par les formateurs premiers secours.**

 **DESCRIPTION DU MATÉRIEL**

Bretelle de portage à positionner sur le dos du sapeur-pompier pour soulager ses efforts lors du portage d'une victime conditionnée dans une chaise d'évacuation. Ce matériel prévient les blessures et les troubles musculosquelettiques et notamment les maux du dos. Il contribue à la préservation du potentiel physique des SP. Ce dispositif n'est compatible qu'avec des chaises de transfert disposant d'anneaux et sa **limite d'utilisation est fixée à 150 kg**.


Suite à certains problèmes rencontrés en 2024, de nouveaux harnais disposant d'une étiquette de traçabilité ont été déployés. **Tout matériel qui ne dispose pas de cette étiquette ne doit pas être utilisé et doit être retourné au GST.**



 **RÈGLES D'UTILISATION DU MATÉRIEL**


Ce matériel permet une bonne répartition de la charge au niveau des épaules du porteur. Il permet aussi de libérer momentanément les mains de l'utilisateur afin qu'il puisse prendre appui sur des éléments de l'environnement et ainsi limiter les pressions au niveau des lombaires (*possibilité de se tenir aux mains courantes dans les escaliers ou de se mettre en appui sur le mur, etc.*)

Avant toute utilisation, s'assurer que les sangles sont bien réglées :
Sangles qui se croisent au niveau du thorax, couture des sangles positionnée dans le dos (*étiquette apparente*), maintien d'environ 10 centimètres de sécurité en bout de sangles et ouverture du mousqueton orientée vers le haut.






(accès à la vidéo)



 **CONSIGNES D'ENTRETIEN**

Les sangles peuvent être nettoyées à la main au savon doux et à l'eau. Du détergent désinfectant peut aussi être appliqué en cas d'exposition à des liquides biologiques (*ne pas utiliser de lave-linge et de sèche-linge*).



INTERLOCUTEURS SDIS 26	<ul style="list-style-type: none">• GST.SEL - Julien HILAIRE - Adjoint au chef de service équipement et logistique• GFS – P.LEBLANC (<i>adjoint chef de service FEMOPE</i>) et F.X MILAN (<i>réfèrent PRAP</i>)• SDS - Frédéric LOMBERGET - Kinésithérapeute du SDIS (<i>expert SPV</i>)• GRH - Philippe SOLAN - Chef du service santé sécurité au travail (<i>SST</i>)
-----------------------------------	--